Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 25 (1988)

Heft: 905

Artikel: Recherche spatiale européenne : les Neutres débarquent

Autor: Jaggi, Yvette

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1018150

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les Neutres débarquent

(yj) Dès sa création en 1975, l'Agence européenne de l'espace (ESA) peut compter la Suisse parmi les membres qui participent à ses activités, héritées de l'ESRO/ELDO des années soixante. La semaine dernière, le Conseil fédéral décidait de renoncer à contribuer au programme du laboratoire spatial Columbus. Les questions d'argent ont joué un rôle, mais mineur. Pour une fois, l'objection se situe au niveau des principes: neutralité oblige, la Suisse ne peut s'engager plus avant dans un projet annexe à celui de la station orbitale projetée par la NASA. Et comme les industries suisses spécialisées — au nombre de deux principalement — ne devraient pas subir de trop méchantes conséquences, l'affaire a été plutôt vite réglée.

A sa création en 1975, l'ESA regroupe 11 pays: RFA, Belgique, Danemark, Espagne, France, Irlande, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse; l'Autriche et la Norvège l'ont rejoint au début de l'an dernier, tandis que la Finlande obtenait un statut de membre associé. Au terme d'un accord spécial, le Canada collabore étroitement avec l'ESA, dont il cofinance divers programmes, en particulier les très couûteux ERS1 (satellite d'observation de la Terre) et Olympus (gros satellite de télécommunication). Une convention, entrée en vigueur en 1980, définit la mission de l'ESA: assurer et développer «à des fins exclusivement pacifiques» la coopération entre les pays membres, dans les domaines de la recherche et de la technologie spatiales, ainsi que des systèmes spatiaux d'application. Les conférences de Rome (janvier 1985) et de La Haye (novembre 1987) ont permis de fixer, avec l'approbation des ministres compétents (chef du Département des affaires étrangères pour la Suisse), un programme d'activité s'étendant au-delà de l'an 2000.

Les Européens minoritaires

Principaux projets en cours ou en phase préparatoire: le lanceur géant Ariane 5, avec son avion-navette Hermes «sur le dos», dès 1996; Ulysse, qui «survolera» les pôles solaires dans les années nonante; Hipparcos, une station scientifique; Eureca, une plate-forme spatiale

non habitée et récupérable (à ne pas confondre avec le programme technologique européen Eureka); enfin Olympus et Columbus déjà cités. La Suisse ne participe pas à ces deux derniers projets. S'agissant de Columbus, notre pays a contribué aux frais de préparation du programme à raison de 2% des coûts, ascendant à 180 millions de francs.

La responsabilité du renoncement à Columbus n'incombe pas seulement au Conseil fédéral. A fin septembre 1987, la Commission consultative fédérale pour les affaires spatiales, forte d'une vingtaine de membres représentant l'administration fédérale, la science et les industries intéressées, préavisait en faveur d'un renoncement complet, après avoir recommandé une participation sélective plusieurs mois auparavant. Le Conseil fédéral hésitait encore au début novembre 1987, juste avant la Conférence de La Haye, pour laisser finalement tout tomber la semaine dernière. Dans l'intervalle, une analyse approfondie avait mis en évidence la «modestie» des résultats des négociations menées avec les USA, qui de toute évidence ne considèrent pas l'agence européenne comme une partenaire vraiment égale; non seulement le laboratoire Columbus ne devrait constituer qu'un élément du mécano géant appelé Spacelab, mais les Européens ne pourront utiliser que 48% de sa capacité, les USA (48%) et le Canada (3%) se réservant la proportion symbolique de 51% — sans compter la totalité des autres installations, considérées par les spécialistes comme surdimensionnées, qui composeront la station spatiale internationale. Au reste, les USA se réservent d'utiliser les éléments américains à des fins militaires. Certes, cela ne figure pas dans l'accord passé entre les gouvernements intéressés par l'accord NASA-ESA, mais dans un échange de lettres, le gouvernement de Washington parle expressément de «buts de sécurité nationale».

Il n'en fallait pas davantage pour déclencher une interpellation du socialiste zurichois H. Braunschweig, cosignée par 45 conseillers nationaux, et pour provoquer le retrait de plusieurs pays européens: l'Irlande, l'Autriche, la Suède, et désormais la Suisse, ne parti-

ciperont pas — ou plus — au financement de Columbus, dont le coût total, développement et lancement compris, devrait ascender à 12 milliards de francs suisses. L'Allemagne fédérale (38%), l'Italie (25%) et la France (13,8%) assumeront donc l'essentiel de la contribution ESA, et leurs industries recevront une proportion égale des commandes.

Des commandes pour la Suisse

Quant aux industries suisses, soit principalement les sociétés Contraves (groupe Oerlikon-Bührle) et la Compagnie industrielle radioélectrique à Berne, elles bénéficieront des commandes concernant les projets auxquels la Suisse participe, dont Ariane 5/Hermes; le lanceur coûtera 10 milliards de francs (2% à la charge de la Suisse), et l'avion spatial 9 milliards de francs (1,5%), soit un volume de commandes espérées de 350 millions (prix de 1987-1988) d'ici la fin du siècle.

Aussi bien, les dépenses de la Confédération au titre de l'ESA augmentent de façon spectaculaire: de 29,5 millions en 1985 à 51,7 millions au budget de 1988, dont 16,7 millions de contribution obligatoire et 35 millions de participation aux projets facultatifs. La barre des 100 millions devrait être passée en 1992.

Membre de l'ESA dès sa création, participant fidèlement à la plupart de ses programmes, la Suisse renonce, pour sauver son âme de pays neutre, à s'associer au programme Columbus, même si l'une des cinq scientifiques (dont deux femmes), qui s'entraînent au premier vol de Spacelab/Columbus a fait ses classes à St-Gall. Si l'industrie pharmaceutique suisse veut une fois ou l'autre utiliser l'un des laboratoires spatiaux pour produire automatiquement et «sous vide naturel», elle pourra toujours s'adresser ailleurs.

Comme toute technologie de pointe, la recherche spatiale flirte volontiers avec le militaire. Les projets de l'ESA ont sans doute évité jusqu'ici cette liaison dangereuse, mais Columbus sonne comme un avertissement ainsi que le rappelle le Conseil fédéral dans sa réponse à Braunschweig et consorts: le droit international public n'exclut pas à priori l'utilisation militaire de l'espace... sauf sur la Lune et sur d'autres corps célestes, selon un traité remontant à 1967, soit à des années-lumière de la guerre des étoiles.